

ÉTUDE

Recul des PME dans les marchés publics en 2006

LaTribune.fr

Cet article est issu du site La Tribune.fr
(www.latribune.fr).

Aucun droit de reproduction, sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner, copie numérique), n'est autorisé, si ce n'est celui d'une copie unique destinée à un usage strictement personnel. Toute autre utilisation est donc soumise à l'accord préalable de l'éditeur.

Pour toute information :
information@latribune.fr

© 2007 La Tribune/D.I. Group

Selon une étude de l'Observatoire économique de l'achat public (OEAP), la part des PME dans les marchés publics passés par l'État s'est élevée à 12 % en 2006. Un chiffre assez éloigné des 33 % constatés par le rapport Stoleru remis il y a quinze jours au président de la République. " *C'est un résultat que l'on peut comparer aux 23 % obtenus par les PME américaines dans les marchés publics fédéraux grâce au Small Business Act [SBA]* ", explique le Comité Richelieu.

Plus précisément, après avoir augmenté de 13 % entre 2004 et 2005, le nombre de marchés recensés s'est réduit de 3 % entre 2005 et 2006. Cette baisse concerne exclusivement les marchés de montant inférieur à 90.000 euros. " En valeur, en revanche, on note une hausse sensible du total recensé qui provient, avant tout, d'une amélioration continue de la collecte des marchés publics de la Défense ", note l'OEAP. La valeur des contrats est en effet passée de 45,7 à 57,4 milliards d'euros sur la période. Dans le contexte de la renégociation de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Comité Richelieu estime donc que le niveau de participation des PME dans les marchés publics français est doublement insuffisant - au regard de leur poids dans l'économie - elles représentent 55 % de l'emploi en France -, comparativement à la situation des PME nord-américaines.

DISCRIMINATION POSITIVE

Une situation dont se préoccupe le gouvernement. Dans la foulée de la remise du rapport Stoleru, Nicolas Sarkozy a annoncé le 7 décembre dernier qu'il était favorable à la création d'un "SBA européen", parallèlement aux négociations en cours à l'OMC. Souhaitant également une discrimination positive en faveur des PME et la mise en place d'un système gagnant-gagnant qui motiverait les acheteurs publics, il a déjà annoncé qu'un minimum de 15 % des marchés de haute technologie et de recherche-développement seraient réservés à des PME innovantes.

F. PI.